

Le CAUE de l'Ariège recrute un conseiller en aménagement de bâtiments et d'espaces publics

Contexte :

Le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil départemental et de l'état dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE est investi d'une mission de service public. Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Son équipe technique compte 6 personnes et rassemble des compétences pluridisciplinaires (architecte, urbaniste, paysagiste, technicien et personnel administratif). Son activité consiste à :

- Accompagner les collectivités dans leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement.
- Sensibiliser et informer les particuliers, les élus et les professionnels à la connaissance des territoires, de l'aménagement, du patrimoine bâti, des paysages et de l'espace naturel.
- Conseiller les particuliers qui souhaitent construire ou rénover.

Il travaille en étroite relation avec les services de l'état et en partenariat avec les collectivités locales et régionales intervenant dans les domaines du cadre de vie. Conformément à ses statuts, le CAUE 09 ne réalise aucune mission de maîtrise d'œuvre ou assimilée qui le placerait dans une situation de concurrence vis-à-vis du secteur marchand.

Missions :

Sous l'autorité de la directrice et en lien avec les autres conseillers du CAUE :

- Conseil et accompagnement des collectivités dans leur projet d'équipement : diagnostics de bâtiments (qualité architecturale, insertion dans le contexte environnant, amélioration énergétique et prise en compte du patrimoine) et d'espaces publics (élaboration de notes d'orientation et de dossiers d'aide à la décision présentant différentes propositions, aide à l'élaboration de cahiers des charges).
- Participation à des missions dans la cadre de l'activité générale et statutaire du CAUE 09 : journées d'information et de sensibilisation, contributions au site internet...
-

Profil :

Formation : Bac + 2 ou études supérieures, en bâtiment ou architecture (avec connaissances en thermique du bâtiment, économie d'énergie associée au bâti, énergie renouvelable et démarches de qualité environnementale) et en aménagement.

Compétences : capacité de diagnostic, maîtrise du processus de projet, faculté d'analyse des enjeux, aptitude à appréhender les problématiques contemporaines de l'économie d'énergie appliquée au bâti (ancien notamment), connaissance du bio-climatisme et des bases de l'économie de la construction, pratique usuelle des outils bureautique et suivants : indesign, photoshop, sketchup.

Qualités : bonne expression orale, graphique et rédactionnelle, aptitude à restituer ses propositions dans un langage clair et compréhensible, méthode, aptitude pour le travail en équipe et polyvalence, sensibilité à l'identité des territoires, rigueur et suivi dans le traitement des dossiers, sens du dialogue et de l'écoute avec les élus. Sens de la confidentialité exigé.

Conditions :

- Poste à pourvoir au 1^{er} février 2020,
- Basé à Foix avec déplacements fréquents dans tout le département nécessitant un permis de conduire B valide,

- CDD d'un an pouvant évoluer en CDI, à temps partiel (50 % minimum), souplesse horaire et disponibilité ponctuelle nécessaire pour réunions en soirée,
- Salaire selon convention collective nationale des CAUE,
- RTT, tickets restaurants, 30 jours de congés et 13^{ème} mois,
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatifs aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui ou celle qui l'occupe tout exercice libéral en architecture et urbanisme dans le département.

Envoyer une lettre de motivation manuscrite, un curriculum vitae et un dossier de références

Avant le 9 décembre 2019 à :

Madame La Présidente du CAUE de l'Ariège
26 bis avenue du stade
09000 FOIX